

- une lampe de poche étanche si l'embarcation est utilisée entre le coucher et le lever du soleil.

Une yole n'est pas tenue de transporter l'équipement auquel on se réfère dans ce guide si :

- elle participe à une régates ou à une compétition sanctionnée à l'échelle provinciale, nationale ou internationale, ou à un entraînement sur les lieux lorsque la régates ou la compétition est en cours;
- est accompagnée d'un véhicule de secours ayant à bord des vêtements de flottaison de taille appropriée pour tous les membres de l'équipage;
 - soit de l'embarcation, dans le cas où le véhicule de secours n'accompagne qu'une embarcation,
 - soit de la plus grande embarcation que le véhicule accompagne, dans le cas où le véhicule de secours accompagne plus d'une embarcation, ou
- elle a à bord :
 - un vêtement de flottaison de taille appropriée pour tous les membres de l'équipage;
 - un dispositif de signalisation sonore, et
 - une lampe de poche étanche si elle est utilisée entre le coucher et le lever du soleil.

Équipement de substitution pour embarcations de plaisance de course

Une embarcation de plaisance de course (autre qu'un canot, un kayak ou une yole de course susmentionnés) qui participe à un entraînement officiel, à une compétition officielle ou aux derniers préparatifs en vue d'une compétition officielle et qui est utilisée dans des conditions de visibilité claire, en présence d'un véhicule de secours, peut avoir à bord, au lieu de l'équipement obligatoire décrit aux pages précédentes, l'équipement de sécurité requis en vertu des règlements de la fédération sportive compétente.

Équipement de protection individuelle

Environ 90 pour cent des personnes qui se sont noyées à la suite d'incidents de navigation de plaisance ne portaient pas de vêtement de flottaison. Un gilet de sauvetage ou un vêtement de flottaison individuel (VFI) constitue votre meilleure protection; trouvez celui qui correspond à vos besoins, et surtout portez-le.

La loi exige que les embarcations de plaisance soient équipées d'un nombre suffisant de vêtements de flottaison à bord, de taille appropriée et homologués au Canada, pour chaque personne à bord. Les coussins de sauvetage ne sont pas approuvés comme dispositif de flottaison, peu importe l'embarcation.

Gilets de sauvetage

Les gilets de sauvetage sont produits seulement dans les couleurs rouge, orange et jaune, pour vous rendre beaucoup plus visible dans l'eau. À l'heure actuelle,

vous pouvez choisir parmi trois types de gilets approuvés au Canada :

Le gilet de sauvetage SOLAS



- Le gilet de sauvetage SOLAS (Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer) répond à des normes de performance très exigeantes, et il est approuvé pour toutes les embarcations. Le gilet de sauvetage SOLAS :
 - vous renverse sur le dos en quelques secondes pour maintenir votre visage hors de l'eau, même si vous êtes inconscient;
 - se présente en deux tailles, pour les personnes de plus de 32 kg (70 lb), et celles de moins de 32 kg;
 - est disponible en modèles gonflables confortables et compacts, qui peuvent être gonflés automatiquement, manuellement ou avec la bouche.

- Le gilet de sauvetage normalisé est approuvé pour toutes les embarcations, sauf celles assujetties à la Convention SOLAS. Le gilet de sauvetage normalisé :

Le gilet de sauvetage normalisé



- vous renverse sur le dos pour maintenir votre visage hors de l'eau, même si vous êtes inconscient;
 - se présente en deux tailles, pour les personnes de plus de 40 kg (88 lb), et celles de moins de 40 kg.
- Le gilet de sauvetage pour petits bâtiments est approuvé pour les petites embarcations; ce type de gilet de sauvetage :

Le gilet de sauvetage pour petits bâtiments



- offre une moins grande flottabilité que le gilet de sauvetage normalisé;
- vous renverse sur le dos, mais moins rapidement;
- se présente en deux modèles, en forme de trou de serrure ou de type veste;
- est offert en trois tailles.

La conception des gilets de sauvetage continue d'évoluer pour les rendre plus confortables et performants.

Vêtements de flottaison individuels (VFI)

Ce type de vêtement de flottaison est approuvé uniquement pour les embarcations de plaisance. Vous pouvez choisir parmi une grande variété de types, de tailles et de couleurs de VFI. Il ne sont pas obligatoirement fabriqués en rouge, orange ou jaune, mais il est préférable de choisir l'une de ces couleurs pour être plus visible dans l'eau.

Choisissez un VFI en fonctions de vos besoins et de vos activités. Si vous prévoyez naviguer à haute vitesse, un VFI avec au moins trois courroies sur la poitrine vous assure une meilleure sécurité. Si vous naviguez en eau froide (à moins de 15 °C), choisissez un VFI offrant une protection thermique. Il existe maintenant une grande variété de dispositifs adaptés à des activités spécialisées, comme la planche à voile, le kayak et le canot.

Peut être utilisé pour les sports de rames



Les courroies de poitrine sont une caractéristique importantes pour les opérations à haute vitesse



Il faut cependant comparer les avantages et les inconvénients du choix d'un VFI par rapport à un gilet de sauvetage. Le VFI peut être plus confortable qu'un gilet de sauvetage, parce qu'il est conçu pour être porté en permanence, mais sa flottaison est habituellement inférieure à celle d'un gilet de sauvetage SOLAS, normalisé ou pour petits bâtiments. Bien que leur capacité de renversement soit limitée, certains VFI offrent une protection contre l'hypothermie. Le choix vous revient, mais réfléchissez bien à vos besoins avant d'acheter.

Le VFI gonflable est une autre possibilité, mais pour qu'il remplisse bien son rôle, vous devez connaître

ses exigences d'entretien et de fonctionnement. Vous devez également vérifier en fonction de quelles activités nautiques il est approuvé en vertu du Règlement sur les petits bâtiments. Ainsi, le VFI gonflable est interdit pour les personnes de moins de 16 ans, ou celles qui pèsent moins de 36,3 kg (80 lb), de même que pour les conducteurs de motomarine. Il y a deux types de VFI gonflable :

- Le type veste peut être gonflé par la bouche, manuellement (mécanisme au CO₂) ou automatiquement.

avant



après



- Le type à pochette peut être gonflé par la bouche, ou manuellement avec une tirette qui active un mécanisme de gonflage au CO₂.

avant



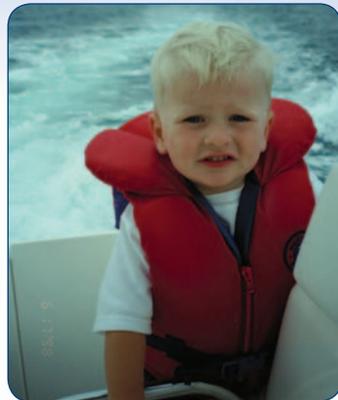
après



Le délai de gonflage est relativement court, mais il peut sembler une éternité pour un mauvais nageur. Tous les VFI gonflables approuvés au Canada sont munis d'un tube qui permet de gonfler le dispositif par la bouche advenant une défaillance du mécanisme de gonflage au CO₂. Si vous éprouvez de la difficulté à flotter, le gonflage avec le tube peut devenir problématique.

Une situation d'urgence n'est pas le moment d'essayer un nouveau dispositif. Un VFI gonflable devrait être

accompagné d'un guide d'utilisation. Lisez attentivement le guide, et avant de partir en excursion, faites l'essai du dispositif dans des conditions surveillées pour vous assurer de bien connaître son fonctionnement.



Dispositifs de flottaison pour enfants

Un gilet de sauvetage ou un VFI ne remplace pas la surveillance d'un adulte. Les enfants devraient porter un vêtement de flottaison approprié en tout temps et un adulte devrait demeurer près d'eux.

Avant de vous procurer un vêtement de flottaison pour votre enfant, assurez-vous que ce dispositif est approuvé au Canada. Trouvez un vêtement de la taille appropriée et faites-le essayer par l'enfant. Il devrait être bien ajusté et ne pas remonter sous le menton ou les oreilles de l'enfant. Si le dispositif peut être levé de plus de 7,6 cm (3 po) au-dessus des épaules de l'enfant, il est trop grand et pourrait être plus nuisible qu'utile.

Recherchez ces caractéristiques de sécurité :

- grand col pour soutenir la tête;
- attaches à la taille ou fronces élastiques à la poitrine et au dos;
- courroie de sécurité à l'entrejambe pour empêcher le dispositif de glisser au-dessus de la tête;

Rechercher un grand collet



- courroies de sécurité avec boucles et ruban réfléchissant;
- envisagez de fixer un sifflet non métallique et sans bille au dispositif.

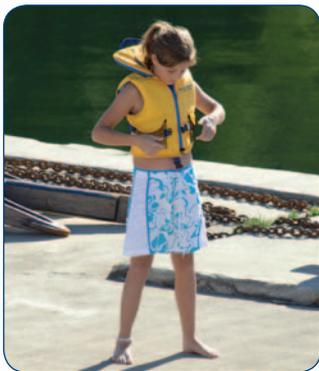
Les parents qui veulent que leurs enfants portent un gilet de sauvetage devraient donner l'exemple.

Étiquettes

Recherchez un gilet de sauvetage ou un VFI portant une étiquette qui indique que le dispositif a été approuvé par :

- Transports Canada;
- la Garde côtière canadienne;
- Pêches et Océans Canada;
- ou l'un et l'autre de ces organismes.

Les visiteurs étrangers au Canada peuvent apporter leurs propres dispositifs de flottaison, en autant qu'ils soient conformes à la réglementation de leur pays.



Entretien approprié de votre dispositif de flottaison

Considérez votre dispositif de flottaison comme un investissement et prenez-en bien soin. Un dispositif de flottaison déchiré ou en mauvais état n'est plus réputé réglementaire.

L'équipement de sauvetage ne devrait jamais être utilisé comme coussin pour les genoux, pour s'asseoir ou pour servir de pare-chocs à l'embarcation. Quelques conseils :

- Vérifiez régulièrement la flottabilité du dispositif dans une piscine, ou en avançant dans l'eau jusqu'à la taille, pour ensuite plier les genoux et observer le niveau de flottaison.
- Assurez-vous que les courroies, les boucles et les fermetures éclair sont propres et fonctionnent bien.
- Tirez sur les courroies pour vérifier si elles sont fixées solidement et inspectez-les pour voir si elles présentent des signes d'usure.
- Laissez sécher votre dispositif à l'air libre, évitez les sources de chaleur directe.
- Rangez le dispositif dans un endroit sec, bien aéré et facile d'accès.
- Évitez le nettoyage à sec, nettoyez le dispositif avec un savon doux et de l'eau courante.



Il doit être porté pour être utile

Pour être utile, l'équipement de sauvetage approprié doit être porté en tout temps. Il est dangereux de

croire qu'il sera possible de localiser, d'endosser et d'attacher un VFI une fois qu'on sera dans l'eau et ce, pour diverses raisons : le vent et les vagues peuvent rendre cette tâche très difficile, sinon impossible; vous pourriez tomber accidentellement à l'eau alors que l'embarcation (avec le VFI toujours à bord) poursuit sa route; vous pourriez avoir beaucoup de difficulté à endosser et attacher un VFI si vous êtes dans l'eau froide.

Ne sous-estimez jamais le degré de protection que vous offre un vêtement de flottaison, votre vie en dépend.



Lignes d'attrape flottantes

Pour la plupart des embarcations de plaisance, des lignes d'attrape flottantes d'au moins 15 m (49 pi 3 po) de longueur font partie de l'équipement obligatoire.



Bouées de sauvetage

Lorsque vous achetez une bouée de sauvetage, vérifiez qu'elle porte bien l'autocollant d'homologation de Transports Canada. Rangez ce matériel à portée de la main. Une bouée de sauvetage doit avoir au moins 610 mm de diamètre. Les bouées de sauvetage de diamètre inférieur ou en forme de fer à cheval ne sont pas des types approuvés.



Dispositif de remontée à bord

Une embarcation de plaisance de plus 12 m (39 pi 4 po) de longueur, et de 6 à 12 m (19 pi 8 po-39 pi 4 po) de longueur dont le franc-bord dépasse 0,5 m (1 pi 8 po)

doit être munie d'un dispositif de remontée à bord. Si votre embarcation est munie d'une échelle de traverse ou d'une échelle de natation à plate-forme, elle répond déjà à cette exigence.

Équipement de sécurité d'une embarcation

Dispositif de propulsion manuelle

Un dispositif de propulsion manuelle peut être :

- une paire de rames;
- une pagaie;
- tout autre dispositif qui peut être utilisé manuellement ou avec les pieds par une personne pour propulser une embarcation, ce qui comprend le gouvernail manipulé de gauche à droite d'un mouvement continu sur un petit voilier non ponté ou une roue à aubes sur une embarcation à pagaies.

Il est prudent d'emporter une pagaie ou un autre dispositif de propulsion de rechange, mais un seul dispositif est nécessaire pour respecter l'exigence.

